



La voie technologique industrielle a depuis longtemps démontré son efficacité en termes de réussite scolaire et d'insertion professionnelle. **Elle constitue un véritable ascenseur social pour un grand nombre d'élèves.**

Elle alimente le secteur industriel (20% d'emplois directs), le secteur de la construction (10% d'emplois directs) et elle induit nombre d'emplois dans le secteur tertiaire, en techniciens supérieurs et cadres (Bts, Dut, Licence professionnelle).

Elle apporte une réponse au récent message politique du Président de la République qui dit vouloir soutenir l'excellence de l'industrie française.

Aujourd'hui, cette voie est en danger! Le ministère veut la remplacer par une voie généraliste (STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable), déconnectée de l'industrie et destinée spécifiquement aux élèves à profil scientifique.

Le nouveau programme de STI2D a été rédigé dans l'urgence, sans concertation réelle avec les acteurs principaux (enseignants, industriels, jeunes et parents). Aucun diagnostic approfondi n'a été fait sur la perte d'effectifs de la voie technologique et aucune étude sérieuse n'a été conduite pour étayer les orientations de cette réforme. Les enseignants de STI ne sont pas responsables de la situation actuelle, ni de l'image négative de l'industrie dans la société française, ni de la baisse démographique. **Ils attendent une réforme depuis des années.**

Les orientations ministérielles pour la réforme STI2D engendreront des conséquences très dommageables:

- Une exclusion de la voie technologique des jeunes les plus défavorisés et une limitation de leur accès au supérieur (la voie technologique est pratiquement la seule à jouer un rôle d'ascenseur social),
- Un non-sens économique (peut-on imaginer la France sans industrie ?) et un contre-sens politique : « *La France n'aura pas de croissance durable sans une industrie forte* » (N.Sarkozy aux états généraux de l'industrie- Mars 2010). La priver de techniciens formés sur des vraies problématiques industrielles, c'est compromettre l'avenir industriel de la France.
- Une organisation pédagogique qui privilégie les enseignements en classe entière au détriment des travaux d'atelier, travaux pratiques de laboratoire et travaux dirigés, **mais parfaitement adaptée à la réduction massive d'emplois des enseignants** (moins 45 000 depuis 2007 et moins 100 000 depuis 2002),
- Une table rase des nombreux investissements effectués par les établissements et les Régions, un nouveau plan d'équipement et de nouvelles structures à construire,
- La mise en place d'une thématique, le développement durable, choisie davantage pour l'image positive qu'elle peut susciter auprès des jeunes que pour ses contenus réels dans la réforme,
- Une mise en concurrence volontaire de la série STI2D avec la série Scientifique Sciences de l'Ingénieur, permettant à court terme de fusionner les deux séries, et de « rationaliser » l'offre de formation
- Une volonté de brider le flux d'élèves vers le technologique dès la seconde en reléguant en deuxième choix les enseignements d'exploration susceptibles de conduire à la voie technologique,
- Une volonté de limiter le flux d'élèves vers les formations supérieures courtes (STS et IUT) au profit de formations longues (bac+5), avec le risque de laisser en route de nombreux jeunes en échec.
- Une formation à la carte des enseignants désignés sur des critères discriminants remettant en cause les règles de nomination
- Des réductions de poste entraînant une dégradation du taux d'encadrement des élèves.

Comment l'Education Nationale peut-elle remettre en cause la voie technologique industrielle, grande pourvoyeuse d'emplois et vecteur d'ascension sociale, alors que l'une des missions de l'Ecole est de « Favoriser l'insertion professionnelle » ? (loi d'orientation de 1989)

Ces choix sont mauvais, improductifs et mortifères pour la voie technologique et notre système éducatif.

Nous, signataires de cette pétition, refusons la casse de la voie technologique industrielle et demandons :

- **Le retrait de la réforme de la série technologique industrielle STI2D**
- **La mise en place d'un moratoire d'un an afin d'organiser l'évolution de la voie technologique**
- **La mise en place d'une réforme STI, basée sur une réelle concertation avec les personnels, les industriels, les jeunes et les parents.**

NOM PRENOM	ETABLISSEMENT	DISCIPLINE	SIGNATURE